

Les organisateurs des courses pédestres de la Vallée de l'Orne vous présentent le « Challenge Véolia – Vallée de l'Orne », géré par l'association SMIVO

Courses du CHALLENGE « VEOLIA – VALLEE DE L'ORNE » 2026

1er mars	9h30	CLOUANGE SMIVO	21,1 km
1^{er} mai	10h00	ROSSELANGE La Conviviale	10 km
8 mai	10h00	VITRY s/Orne Course du Muguet	10 km
5 juin	20h00	CLOUANGE La Nocturne	10 km
21 juin	10h00	MOYEUVRE-Gde La Forestière	10 km
28 juin	10h00	GANDRANGE Les Foulées St Hubert	10 km
5 juillet	10h00	ROMBAS Foll'dingue	10 km

**Inscription : 5 € en ligne lors de votre inscription au SMIVO
ou sur place lors des courses du Challenge**

Date limite d'inscription : 5 juin 2026 (La Nocturne – Clouange)

Pour être classé : être inscrit au Challenge et avoir effectué au moins 4 courses sur les 7 proposées ;

Si plus de 4 courses effectuées : calcul sur les 4 meilleurs résultats

En cas d'annulation d'une course :

Les athlètes ayant effectué 3 courses seront EXCEPTIONNELLEMENT classés au Challenge à la suite de ceux qui auront effectué les 4 courses

Calcul des points : place multipliée par 100, puis divisée par le nombre d'arrivants

Exemple : 21^{ème} sur 112 arrivants : $21 \times 100 / 112 = 18,75$ points

Pour les courses de moins de 100 arrivants : la place aura valeur de points Sera déclaré vainqueur du Challenge l'athlète ayant totalisé le plus faible total de points à l'issue de toutes les épreuves

Le classement provisoire sera affiché au fur et à mesure sur les courses suivantes.

Toute réclamation devra parvenir aux organisateurs avant l'AG du SMIVO

RECOMPENSES : 1000 € en bons d'achat remis lors de l'AG du SMIVO

1^{er} H et 1^{ère} F : 150 € / 2^è H et 2^è F : 100 € / 3^è H et 3^è F : 75 €

350 € en plusieurs bons d'achat allant de 25 à 75 €

Tirés au sort parmi les finalistes présents à l'assemblée générale